

Annexe à la note de service N° 2023-05

Cahier des charges du concours pour le renouvellement de l'écusson du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers des Côtes d'Armor

Les propositions, à envoyer à Ecusson2023@sdis22.fr avant le 1^{er} juillet, s'attacheront à respecter les prescriptions suivantes. A défaut de respect du cahier des charges, les propositions seront écartées du concours.

Forme : écu scutiforme arrondi en pointe (dit écu espagnol)

Dimensions : Hauteur : 80 mm, largeur : 60mm

Matière : tissu

Couleurs : laissées au libre choix (les traditionnelles dominantes de bleu et vert ne sont pas obligatoires), mais les contrastes doivent garantir un bon rendu sur l'écusson.

Inscriptions obligatoires : SAPEURS-POMPIERS / COTES D'ARMOR – couleur, taille & police à décliner.

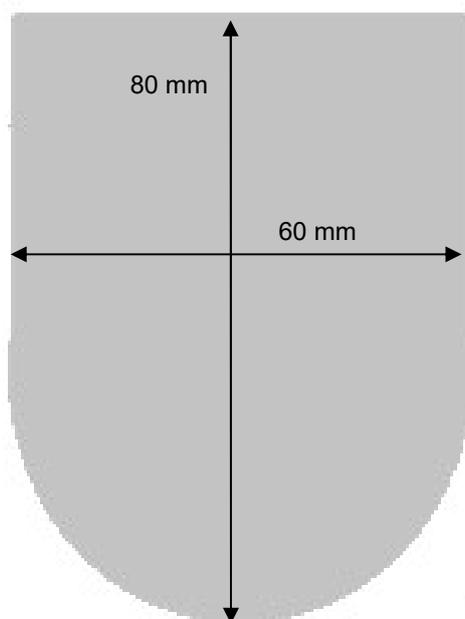
Symbolique obligatoire nationale : symbole(s) républicain(s) (par exemple : bleu-blanc-rouge en contour, liseré ou filigrane).

Symbolique(s) obligatoire(s) du département : référence(s) culturelle(s), historique(s) ou géographique(s).

Inscription facultative de la devise : COURAGE ET DEVOUEMENT – couleur, taille & police à décliner.

Symbolique(s) facultative(s) de la région : référence(s) historique(s) ou géographique(s).

Symbolique(s) facultative(s) de la corporation sapeurs-pompiers : haches, casque F1, lances à tronc fût conique, flamme, feuilles de chêne, autres.



L'écusson du Corps Départemental doit symboliser nos valeurs et porter haut l'image de notre corporation au sein du département et sur le territoire national. Aussi, les symboles utilisés devront être compréhensifs, valorisants et non clivants.

Il sera évité de recourir à des symboles religieux, à des images soumises à droits ou autorisation, à des références à des dessins animés, à une autre culture (casques ou trucks américains par exemple).